
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – 2026–2027

PREAMBULE

MAMBOCHA est une école de danse et de chant, association Loi 1901, le siège est situé au 971 route des quatre saisons – galerie marchande de Fontvieille – 13190 Allauch, immatriculée sous le n° 508 644 556 00021 (ci-après, « **MAMBOCHA** »). MAMBOCHA propose des cours de danse et de chant. Sauf accord écrit contraire des parties, les présentes Conditions Générales s'appliquent en toutes ses dispositions à toutes prestations réalisées par MAMBOCHA (ci-après les « **Prestations** ») pour l'élève depuis leur date d'entrée en vigueur. Les présentes conditions générales seront signées (cas d'une inscription sur place décrite à l'article 1.3) ou acceptées électroniquement sans réserve (cas d'une inscription en ligne décrite à l'Article 1.4) par l'élève ou par son responsable légal dans le cas où l'élève est mineur (moins de 18 ans) au moment de son inscription à MAMBOCHA. Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur au jour de leur signature ou de leur acceptation électronique et s'appliquent jusqu'au terme de l'engagement de l'élève.

ARTICLE 1 : MODALITES D'INSCRIPTION

1.1. DISPOSITIONS GENERALES

MAMBOCHA propose plusieurs formats d'inscription possibles :

- Inscription à l'année : de septembre 2026 à juin 2027
- Inscription demi-saison : de septembre 2026 à janvier 2027 pour la 1ère session et de janvier 2027 à juin 2027 pour la 2ème session uniquement sur les cours de Bachata débutant et Salsa Porto On1 débutant le mardi.

1.2. POLITIQUE DE COURS D'ESSAI

L'école MAMBOCHA propose des cours d'essai gratuit à condition d'avoir le niveau, l'âge requis et d'avoir réservé sa place. Le cours d'essai étant un « vrai » cours, en cas d'inscription celui-ci fait bien entendu partie du forfait.

L'élève dispose de **1 cours d'essai et 1 seul** par créneau horaire à condition qu'il reste de la place dans le cours en question.

Une fois le cours d'essai passé, la personne qui désire transformer l'essai en inscription définitive devra le faire en ligne ou sur place. Il est conseillé de le faire rapidement car le nombre de places est limité et le fait d'avoir suivi un cours d'essai ne vous donne pas l'assurance de pouvoir vous inscrire par la suite pour les raisons précédemment évoquées.

1.3. INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions en ligne aux cours s'effectuent via la plateforme web www.viviarto.com. Lors de son inscription, le participant devra obligatoirement créer son compte utilisateur.

Tout dossier incomplet pourra être refusé par MAMBOCHA.

1.4. INSCRIPTION SUR PLACE

Nous privilégions les inscriptions en ligne qui sont prioritaires mais toutefois vous pouvez vous inscrire sur place pendant les permanences d'été les lundis 6, 20 et 27 juillet, 24 et 31 août (de 18h30 à 21h00), pendant les portes ouvertes (Dimanche 6 septembre 2026 de 14h à 18h), pendant le mois de septembre aux horaires des cours. Il faudra nous fournir au moment de l'inscription :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné.
- Le règlement : Prélèvements (penser à vous munir d'un RIB), carte bancaire, chèques, espèces, ANCV, ou carte C Jeunes.
- Un justificatif de tarif réduit le cas échéant.
- Un certificat médical.
- Une photo d'identité qui servira à l'établissement de la carte d'adhérent (Possibilité de faire la photo sur place).

ARTICLE 2 : ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Toute inscription sur place est définitive et irrévocable. L'élève ne dispose d'aucun droit de rétractation sauf dans le cas de la fermeture de son cours ou dans le changement d'horaire lorsque MAMBOCHA en est à l'origine.

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne, le droit de rétractation est exclu, conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, dans la mesure où les prestations de MAMBOCHA constituent des prestations « de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée » au sens de cette disposition légale.

Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées à l'Article 5 (Politique de remboursement) ci-après.

ARTICLE 3 : PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

3.1. TARIFS

✓ **Adhésion**

Toute personne physique peut adhérer en tant que membre, sans limite d'âge, ni limite géographique, à la condition de s'acquitter d'un droit d'entrée de 25 €. La validité de l'adhésion est d'une saison de septembre 2026 à juin 2027.

Elle devra être acquittée quel que soit le nombre de participations aux activités proposées et quelle que soit la date d'inscription.

L'adhésion est offerte pour la saison 2026/2027 aux personnes qui s'inscriront aux cours à l'année avant le dimanche 6 septembre 2026 à minuit.

Une carte d'adhérent numérique pour la saison en cours sera envoyée par mail après validation du dossier. La présentation de cette carte vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour des événements organisés par Mambocha et chez nos partenaires. La carte d'adhérent pourra être demandée lors des cours et sera présentée impérativement pour bénéficier du tarif réduit notamment aux soirées et après-midi dansant.

✓ **Abonnements**

Les tarifs trimestriels sont arrondis à l'euro supérieur pour les règlements par chèque mais sont au centime près pour les règlements via Viviarto.

Cours de danse :

	Annuel		
	Normal	Réduit	Jeune
1h30 demi-saison	288,75 €	259,88 €	144,38 €
01h00	330,00 €	297,00 €	165,00 €
01h15	371,25 €	334,13 €	185,63 €
01h30	412,50 €	371,25 €	206,25 €
01h45	453,75 €	408,38 €	226,88 €
02h00	495,00 €	445,50 €	247,50 €
02h15	536,25 €	482,63 €	268,13 €
02h30	577,50 €	519,75 €	288,75 €
02h45	618,75 €	556,88 €	309,38 €
03h00	660,00 €	594,00 €	330,00 €
03h15	701,25 €	631,13 €	350,63 €
03h30	742,50 €	668,25 €	371,25 €
03h45	783,75 €	705,38 €	391,88 €
04h00	825,00 €	742,50 €	412,50 €
04h15	866,25 €	779,63 €	433,13 €
04h30	907,50 €	816,75 €	453,75 €
04h45	948,75 €	853,88 €	474,38 €
Illimité	990,00 €	891,00 €	495,00 €

Le tarif jeune s'applique uniquement sur les cours adultes pour les personnes qui ont *moins de 25 ans* au 1^{er} septembre 2026 et aux *étudiants*, justificatif à l'appui.

Le tarif réduit s'applique pour les *couples* vivant sous le même toit (justificatifs : livret de famille, PACS, factures, bail). Il s'applique aussi pour les *chômeurs* avec justificatif de moins de 3 mois et pour les *familles* (frères et sœurs, parents et enfants sur présentation du livret de famille).

Les réductions ne sont pas cumulables. Le calcul se fait à partir du tarif normal.

Les cours d'1h30 accélérés sur une demi saison sont au tarif du cours 00h45 à l'année. Exemple : Je prends 1h30 accéléré tarif normal + 1h00, je règle pour 1h45. Soit 453,75 €

Cours de chant : 1h par semaine : **582 € l'année**

3.2. PAIEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

✓ **Paiement des Cours d'Essai**

Le cours d'essai est gratuit. Cf paragraphe 1.2

✓ **Paiement de l'inscription aux Cours annuels**

- Paiement en 1 fois.
- Paiement en 3 fois.
- Paiement en 9 fois uniquement pour les forfaits supérieurs à 165,00€. (excepté pour les cours accélérés)
- Modes de paiement proposés : Prélèvement SEPA, Chèques, Carte Bancaire, espèces, chèques ANCV, Coupon Sport, Carte CJeunes, Virement...

✓ **Retard ou défaut de paiement**

Tout retard ou **défaut de paiement** même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une **majoration de six euros (6€) de frais**.

Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. MAMBOCHA aura droit de suspendre ses prestations et notamment interdire l'accès de l'élève au cours jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'élève. Sans préjudice de ce qui précède, MAMBOCHA pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales aux torts exclusifs de l'élève.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT COURS / REGLEMENT INTERIEUR

4.1. PLANNING DE LA SAISON

Le nombre de séances pour la saison complète est de 34 (33 pour le chant et les cours enfants).

Le nombre de séances pour la demi-saison est de 17.

MAMBOCHA se réserve le droit de remplacer un professeur en cours d'année si elle le juge nécessaire, sans recours possible pour l'élève.

Ces dates de vacances sont données à titre indicatifs. Pour les jours fériés voir infos sur le site internet de l'école, certains sont travaillés et d'autres sont rattrapés pendant les vacances scolaires.

Saison Mambocha 2026 / 2027	Dates
Rentrée	Lundi 7 septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Du lundi 26 octobre 2026 au dimanche 1 novembre 2026
Vacances de Noël	Du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Vacances de Février	Du lundi 1 ^{er} mars 2027 au dimanche 7 mars 2027
Vacances de Pâques	Du lundi 26 avril 2026 au dimanche 2 mai 2027
Fin des cours	Vendredi 11 Juin 2027

4.2. CONSIGNES

✓ Respect des niveaux adultes

Débutant	Initiation à une nouvelle danse
Débutant « accéléré »	Initiation à une nouvelle danse par une formule intensive. Ce cours se déroule sur une demi-saison. 2 sessions sont prévues en septembre et en janvier. Apprenez l'équivalent d'une année de cours en 5 mois !
Intermédiaire	Pour les personnes qui ont au moins une saison d'apprentissage.
Avancé	Pour les personnes qui ont au moins 2 ou 3 saisons d'apprentissage, beaucoup de pratique, qui sont à l'aise sur les pistes et qui n'ont aucun problème de rythme.

Afin de ne pas freiner la progression d'un cours, tout adhérent s'engage à ne participer qu'aux cours correspondant réellement à son niveau. En cas de doute, il est nécessaire de solliciter l'avis du professeur de danse qui est le seul juge.

✓ **Respect des horaires**

Les cours débutent à l'heure indiquée dans le planning. Par respect pour le professeur et les autres élèves d'un cours, il est demandé d'être ponctuel et de porter attention aux indications et aux conseils des professeurs. La qualité d'écoute est garante d'une bonne progression.

✓ **Respect des personnes**

Pour des raisons de convenances, il est demandé à tout adhérent d'avoir une hygiène convenable et aux cavaliers, une certaine attention dans le guidage, afin d'éviter les gestes déplacés ou équivoques. Les élèves présentant une blessure (même minime) ou en convalescence sont invités à le signaler au professeur qui décidera de la possibilité ou non de participer au cours. En cas d'omission le professeur ne pourra pas être tenu pour responsable.

✓ **Respect des consignes données par le professeur**

Il vous est demandé de respecter les consignes du professeur pour éviter de vous blesser ou de blesser quelqu'un. Il pourra être demandé sur certains cours spécifiques que les élèves soient équipés de tenues facilitant le mouvement, ainsi que de chaussons de danse ou qu'ils fassent les cours sans leurs chaussures.

✓ **Pour les mineurs**

Il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours. Le professeur a toute autorité pour demander aux parents de sortir de la salle de cours. Concernant les cours pour enfants, l'adulte responsable doit impérativement confier l'enfant au professeur en sa présence dans l'école et venir le récupérer à la fin du cours dans l'accueil ou dans la salle de cours.

La présence de tout enfant dans l'école pendant les cours adultes est sous l'unique responsabilité de ses parents ou de son tuteur.

✓ **Vidéo**

Il est interdit de filmer le cours sauf si le professeur l'autorise.

4.3. MATERIEL ET LOCAUX

Il est demandé aux adhérents de laisser les locaux propres et de faire attention aux locaux et équipements.

Le matériel de sonorisation est laissé sous la responsabilité du professeur qui dispense le cours.

En cas de dégradation des locaux ou du matériel de sonorisation, Mambocha demandera réparation matérielle ou financière aux responsables des dégâts.

Aucune boisson sucrée ou nourriture ne doit être introduite dans les studios de danse, les chewing-gums sont interdits. Seules les gourdes et bouteilles d'eau sont autorisées.

Il est demandé aux élèves ou aux parents de vérifier que l'état des chaussures de danse ne risque pas de nuire ni à la propreté de la salle ni à la pérennité du sol. **Vous devez avoir des chaussures qui ne servent que pour les cours de danse en intérieur.** L'accès aux studios de danse est strictement interdit avec des chaussures d'extérieur. Merci de vous déchaussez dans l'accueil ou dans les vestiaires. Toute dégradation devra être signalée afin de faire fonctionner votre assurance. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner une exclusion des cours sans dédommagement.

Merci de respecter les lieux afin de pouvoir en profiter le plus longtemps possible.

L'école décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols à l'intérieur et à l'extérieur des salles de cours.

4.4. TENUE REGLEMENTAIRE

Nous demandons à tous les adhérents de se procurer une paire de chaussures qu'ils utilisent uniquement en intérieur.

4.5. SPECTACLE

Pour les enfants et ados, l'association organise un spectacle de fin d'année (date et lieu à préciser en cours d'année). Il n'y a aucune obligation de participer au gala.

4.6. PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'exclure à tout moment un adhérent pour les motifs suivants :

- ✓ Trouble à l'ordre moral
- ✓ Comportement et agissement entraînant la perturbation des cours, des relations entre adhérents ou de l'organisation Mambocha
- ✓ Manque d'hygiène corporelle
- ✓ Attitudes et gestes déplacés ou équivoques, harcèlement
- ✓ Agissements dangereux contre soi ou contre un tiers
- ✓ Dégradations des locaux ou du matériel
- ✓ Défaut de paiement, chèques impayés non compensés, rejets de prélèvements

En cas d'exclusion, aucun remboursement n'est possible.

ARTICLE 5 : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

L'adhésion de 25 € sera conservée dans tous les cas pour participation aux frais de gestion.

Les cours non effectués ne sont ni récupérables ni remboursables ni transférables.

L'abonnement est remboursable uniquement dans les cas suivants :

- ✓ Si Mambocha modifie le planning ou supprime un cours. Dans ce cas, le remboursement se fera au prorata temporis sur le nombre de cours supprimés.
- ✓ **Pour une incapacité médicale, uniquement si vous vous blessez lors d'un cours à Mambocha** sur présentation d'un certificat médical. **Dans les autres cas, nous pouvons faire un certificat ou une facture afin de faire une demande à votre assurance.**
- ✓ **En cas de grossesse**, nous remboursons les cours non effectués sur présentation d'un certificat médical préconisant l'arrêt de la pratique de la danse.
- ✓ **En raison d'un déménagement** au-delà d'un rayon de 50 kilomètres de l'école MAMBOCHA. Dans ce cas, tout trimestre engagé est dû dans son intégralité. Il faut prévenir MAMBOCHA dans un délai de 7 jours maximum suivant le déménagement et fournir le justificatif suivant : Bail, facture d'électricité ou d'accès Internet avec la nouvelle adresse.

ARTICLE 6 : ASSURANCES – ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile et une assurance personnelle pour dommages corporels ou vols couvrant son activité chez MAMBOCHA.

L'élève est tenu de surveiller ses effets personnels lors des cours. MAMBOCHA décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration dans les salles de cours.

ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

MAMBOCHA est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant l'élève telles que ses nom, prénoms, adresses postale et électronique entre autres (liste non-exhaustive). Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de l'élève. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de MAMBOCHA. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, l'élève bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il a la faculté d'exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant en envoyant sa demande par courrier à l'adresse suivante : MAMBOCHA, 971 route des 4 saisons, galerie marchande de Fontvieille, 13190 Allauch. L'élève autorise MAMBOCHA à communiquer ses coordonnées uniquement au secrétariat Mambocha et à ses professeurs. MAMBOCHA ne commercialise pas à des tiers les données collectées.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

En acceptant les Conditions Générales, l'élève consent recevoir par email ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement des Prestations auxquelles il s'est inscrit.

L'élève peut à tout moment informer MAMBOCHA de son souhait de ne plus recevoir ces informations par ces canaux en adressant un mail à info@mambocha.com.

ARTICLE 9 : DISPOSITIONS DIVERSES

9.1. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE

Les dispositions des Conditions Générales sont régies et interprétées conformément à la Loi française. Tout litige pouvant survenir, à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution ou de la cessation des Conditions Générales, sera soumis à la compétence des juridictions légalement compétentes.

9.2. DISPONIBILITE DES CONDITIONS GENERALES

Les Conditions Générales sont disponibles sur le site Internet de MAMBOCHA à l'adresse suivante : mambocha.com/tarifs-inscriptions/. Il peut être téléchargé, enregistré et imprimé par l'élève à tout moment.